

Un vent Mamdani a soufflé sur les amendements à la plateforme Solidaire **Mais, trop ambitieux, le CAP écologie s'est enlisé dans une impasse**

On sent qu'un vent Mamdani a soufflé sur le Cahier de synthèse, ou plutôt sur ses amendements, en vue du congrès plateforme de Québec solidaire au début mai. Des amendements requièrent le gel des loyers tout court et non « à l'inflation » ce qui permettrait aux propriétaires de blocs-appartements de maintenir la marge de profit qu'ils ont haussé après la pandémie. À ceux qui mettent en garde vis-à-vis une grève du capitalisme immobilier pour la construction de logements locatifs il faut souligner qu'elle serait compensée par la construction de 50 000, et encore plus de 100 000 logements sociaux écoénergétiques sur le mandat. Dommage que la coordination d'Hochelega-Maisonnette ait substitué un plat argument à cet amendement corsé qui exigeait un argumentaire à la hauteur, lequel avait pourtant été fourni et qu'on retrouvera en annexe 1. On trouve un amendement de rénovation écoénergétique des bâtiments mais à la formulation alambiquée et sans spécifier que cette rénovation devrait concerner d'ici 2030 la totalité des bâtiments chauffés aux énergies fossiles.

Comme amendements à la Mamdani, on trouve aussi, largement soutenue, la gratuité du transport en commun déjà présente dans les plateformes de 2018, où elle était en vedette, et de 2022. Cette gratuité universelle même par étape n'est pas à confondre avec la « tarification sociale » qui oppose les personnes dites nanties à celles dites pauvres. Ajoutons la nationalisation du transport en commun interurbain; l'établissement d'un réseau de grandes épiceries publiques « à gestion démocratique » et non seulement un projet pilote; l'augmentation du salaire minimum à 25\$ indexé — Mamdani s'est engagé pour 30\$ — ce qui serait compatible mais à peine avec la hausse proposée des prestations de bien-être social au niveau du revenu viable de l'IRIS; une taxe progressive sur la part des grandes fortunes excédant 5 millions et non 25 millions; la nationalisation des énergies renouvelables dont l'éolien; l'abaissement du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire; la reconnaissance du droit aux grèves politiques et de solidarité; le droit de reprise en cas de fermeture d'une entreprise avec soutien public; un « droit de veto réel » autochtone sur leurs territoires ancestraux; la nationalisation des GMF et cliniques médicales privées sous la gouverne des CLSC; l'ouverture des CLSC 24/7; la gratuité de la santé dentaire pour tout le monde et non seulement pour les jeunes; la salarisation de la rémunération des médecins omnipraticiens — pourquoi ne pas avoir inclus les médecins spécialistes ?; la gratuité des CPE ajouté à celle de l'éducation du primaire à l'université; un programme universel de dîners gratuits dans les écoles.

Il faut souligner en ces temps de guerre impérialiste l'amendement « *une politique étrangère fondée sur le non-alignement des puissances impérialistes, le refus des alliances militaires impérialistes dont l'OTAN, la solidarité active avec les peuples en luttés (Palestine, Kurdistan, Ouïghour, Ukraine, République démocratique du Congo, le Soudan etc.)* » Pour l'immigration, on se demande pourquoi « *accorder la citoyenneté québécoise, de manière volontaire et gratuite, à toutes les personnes ayant leur résidence principale sur le territoire du Québec* » devrait attendre

l'indépendance. C'est une lutte à entreprendre sans tarder contre Ottawa et Québec. Doit-on ainsi comprendre cette revendication et non seulement la réaliser après l'indépendance ?

Voilà l'ensemble des amendements clivants à la Mamdani, pas nécessairement leur totalité, qui sont en mesure de muer une plateforme centriste en une qui soit en mesure de soulever l'enthousiasme de la partie progressiste de l'électorat et de mobiliser sa jeunesse de corps et de cœur dans la campagne électorale. Il y a là amplement de matière démarquant clairement le parti de ceux de (centre-)droit tout en annonçant concrètement sa volonté de construire une société du soin et du lien. Ce serait tenir compte de la réalité idéologique et politique de Québec solidaire tentant de se démêler de ses chaînes centristes dans lesquels l'emprisonne sa direction. Ce serait miser sur le slogan « parti des travailleuses et des travailleurs » tout en le retournant contre la vacuité politique dans lequel l'emprisonne la direction. Ce serait s'appuyer sur la récente mais timide volonté de mobilisation populaire pour se dépêtrer de la morosité ambiante de la conjoncture pétrie de néofascisation guerrière à laquelle cèdent tant Ottawa que Québec.

Des revendications climatiques indispensables gâchées par une cible utopique du CAP écologie

Il est cependant dommageable que la plateforme reste silencieuse sur le plan de 200 milliards \$ d'Hydro-Québec pour une augmentation de 50% de la production électrique d'ici 2050. C'est là la colonne vertébrale de l'orientation économique du patronat québécois d'ici 2050 moins dorénavant pour la filière batterie que pour l'industrie militaire et son pendant minier et pour le mirage de l'intelligence artificielle et son pendant de centre de données. Le Québec n'en aurait nullement besoin si la sobriété et l'efficacité énergétiques devenaient le noyau de la lutte climatique. Le transport en commun remplacerait l'auto-solo même électrique et le logement collectif social et écoénergétique se substituerait à la petite villa campagnarde et même à la maison en rangée. Cette radicalité de sobriété et d'efficacité serait nécessaire pour que l'amendement de hausse de la cible de 37.5% à 55%, sans trucage par le marché du carbone à abolir, de baisse des émanations de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, et de carboneutralité d'ici 2040, soit plausible. Passer d'une réduction de 8.5% en 2023 depuis 1990 (19.7% en comptant les droits de polluer achetés en Californie) à 55% en 2030 exigerait une diminution, chaque année, équivalente aux trois quarts de celle pour toute la période 1990-2023 soit 33 ans. Il y faudrait un immédiat et radical tournant des politiques d'habitation, de transport et d'urbanisme en plus d'exiger un bras de fer avec les grands producteurs des secteurs industriels de l'aluminium, du ciment, de l'acier et du raffinage.

Cette radicalité devrait s'exprimer en un programme drastique d'une rénovation écoénergétique d'ici 2030 de tous les bâtiments récupérables, résidentiels mais surtout commerciaux, institutionnels et industriels, utilisant des énergies fossiles. En parallèle, il faudrait que le transport se collectivise et s'électrifie rapidement au point d'interdire immédiatement l'achat de véhicules à combustion fossile tout en se dotant d'ici 2030 d'une politique de transport en commun en couloirs exclusifs sur toutes les rues et routes à quatre voies et jusqu'au moindre village. De même l'électrification écoénergétique de tous les nouveaux bâtiments devraient être obligatoires sans compter que la construction de maisons unifamiliales et en rangées, en soi

énergivores et consommatrices d'espace naturel et agricole, soit interdite dans les villes et villages. De tels amendements précis avec échéance ne sont pas proposés sauf certains sous forme d'orientation générale sans échéance. Sont aussi présents des amendements vagues et surtout sans échéance ouvrant sur l'agrobiologie et surtout sur l'alimentation végétale, cet autre pilier pour une réduction drastique des GES que sous-évaluent les statistiques officielles.

Un petit ajustement sans les pavés programmatiques aurait rétabli la tactique Mamdani

Le CAP écologie en présentant des pavés d'amendements de type programmatique pour le bloc « *Environnement, transition socioécologique et transports* » a décidé de passer outre au concept d'une plateforme électorale stipulant des revendications clivantes réalisables et testables dans le mandat bien que la direction du parti ait une compréhension très élastique de cette définition. Ce choix signifie aussi de rejeter une approche à la Mamdani qui reste dans ce cadre tout en avançant une poignée de revendications clivantes ouvrant un chemin possible vers une rupture systémique. La tactique Mamdani, cependant, vis-à-vis la question climatique n'est pas de la prendre à bras-le-corps mais de proposer des réformes conduisant à une société alternative du soin et du lien immédiatement compréhensible pour l'électorat contrairement aux cibles de réduction de GES dont les conséquences socio-économiques ne sont pas évidentes au commun des mortels. Cet aspect est ignoré par le CAP écologie qui ne propose aucun amendement aux blocs logement, santé, éducation et droit du travail. La tactique Mamdani sur la ligne de crête peut certes tomber dans la récupération réformiste d'autant plus qu'il se situe à l'aile gauche du parti Démocrate, le piège habituel aux ÉU de récupération de la gauche radicale. Mais si son organisation d'appartenance, les Democratic Socialists of America (DSA), maintient la remarquable mobilisation et clarté électorales des percées sont possibles. Le choix stratégique des DSA mène certainement en soi à un cul-de-sac mais sans ce choix dialectique comme tactique le succès électoral de Mamdani aurait-il été possible ? Qui ne risque rien n'obtient rien.

L'erreur du CAP Écologie ne réside pas dans le contenu de ces pavés programmatiques lesquels d'un point de vue radical ont leur mérite. Elle réside dans la tactique de transformer une plateforme modérée en mini-programme radical pour convaincre le congrès d'un parti électoraliste de centre-gauche dans une conjoncture de démobilitation mais pleine de soubresauts dus à la généralisation du mécontentement social. Pour faire lever tant la mobilisation dans la rue que dans les urnes, la tactique Mamdani a plus que démontré son efficacité : un candidat au départ marginal contre un vent trumpiste qui a fini par gagner la mairie de New-York grâce à une plateforme d'une poignée de radicales revendications clivantes combinée à la mobilisation de 100 000 activistes électoraux. Le nouveau chef du NPD a suivi cet exemple. On verra le résultat. Comme membre du CAP écologie j'avais plaidé la même tactique avec un exemple concret un peu provocateur d'une seule page (voir annexe 2). Elle fut ignorée.

Le CAP écologie, en voulant subvertir le cadre limité de la plateforme par une approche programmatique, a voulu se camper dans les confortables hauteurs stratégiques sans faire l'effort d'une adaptation tactique qui reste ouverte sur l'anticapitalisme. Mais il s'est piégé en fixant l'échéance 2030 à l'objectif de réduction des GES que le congrès du parti avait voté en

2016 et que la direction du parti avait réussi à faire annuler par un Conseil national, sous prétexte d'urgence, à la veille de l'élection de 2018. Le problème est que nous ne sommes plus en 2016 mais en 2026. Il y a une différence qualitative entre quatre ans et quatorze ans bien que l'urgence climatique soit encore plus urgente qu'alors. Méchante contradiction. Comment s'en tirer en restant dans un cadre Mamdani qui est aussi formellement celui de la direction du parti ? Accepter la réalité tout en radicalisant les engagements. Méchant défi.

Pourquoi au moins ne pas avoir accepté le report de la cible en 2035 en prenant les mêmes engagements que ci-haut tout en spécifiant que compte tenu de la période d'implantation et de la courbe d'apprentissage, le tiers quantitatif de ces engagements devrait être atteint en 2030 ? C'aurait même plus d'allure par rapport à la cible proposée de carboneutralité en 2040 : une réduction annuelle de 4% par an d'ici à 2035 et ensuite un sprint de 9% l'an jusqu'en 2040, et non la dynamique inverse de 6.6% l'an d'ici 2030 pour tomber à 4.5% jusqu'en 2040. On objectera que ce serait le même recul que la CAQ. D'un, l'objectif est nettement supérieur. De deux, la CAQ inclut dans sa cible le marché du carbone ce qui suppose qu'il aurait fallu un engagement récusant ce marché qui équivaut à une régressive taxe de vente braquant le prolétariat des banlieues et des régions contre la politique climatique. À bien y penser, la proposition principale de « *réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37,5%, et idéalement de 45%, d'ici 2030* », à cause du temps réduit, devient un défi radical, ce qu'elle n'était pas au départ, quoique demeure l'ambiguïté « oubliée » de la prise en compte du marché du carbone.

On constate qu'intégrer dans la plateforme des cibles GES conformes à la science entraîne des complexités qui s'apparentent à un tour de force. Étant donné la conjoncture actuelle tant du parti que de la société québécoise comme mondiale, vaut mieux se dispenser de le faire directement ce qui sème confusion et scepticisme. Il est en revanche nécessaire et pertinent de le faire indirectement à la Mamdani en concrétisant par une série de revendications clivantes un aperçu de cette société du soin et du lien qui serait l'aboutissement de la décarbonation complète de l'économie. Cette tactique est bien sûr déficiente quant à la mise à nu de la responsabilité croissanciste du capitalisme qui rend apparemment utopiques de nécessaires cibles radicales. Chaque chose en son temps. En février 1917, le peuple russe réclamait à cors et à cris la paix, la terre et le pain. La conscience majoritaire de la nécessité des soviets pour y arriver, avancée par les Bolcheviques, viendra en octobre. Ce qui est crucial est de renouer avec l'espérance de vaincre, lumière au bout du tunnel que crée la tactique Mamdani et qu'éteint la tactique gauchiste de noyer le poisson dans la perfection stratégique. L'introduction de la plateforme aurait pu citer ces vérités du programme solidaire encore tout chaud de 2025 :

...les changements climatiques ne sont que la pointe de l'iceberg de la profonde crise écologique provoquée par le capitalisme. [...] La croissance économique doit cesser d'être considérée comme une finalité en soi. [...] Québec solidaire souhaite, à terme, dépasser le capitalisme. [...] La priorité est d'atteindre, d'ici 2050, une économie décarbonée, c'est-à-dire générant zéro émission nette.

Marc Bonhomme, 3 mai 2026

www.marcbonhomme.com ; bonmarc1@gmail.com

Annexe 1 : Argumentaire supprimé de l'amendement « ajout de 100 000 logements sociaux » (2.30)

Construire seulement 10 000 logements sociaux par année ne ferait que répondre à très très petit feu au fait qu'« *un locataire sur cinq a eu de la difficulté à payer son loyer au cours de la dernière année [soit à] l'échelle du Québec [...] plus de 700 000 personnes.* » (Vivre en ville, [Crise de l'habitation: un locataire sur cinq peine à payer son loyer au Québec](#), 26/01/26) c'est-à-dire environ 320 000 ménages. Plus spécifiquement, en tenant aussi compte du revenu, « *[s]elon les données de Statistiques Canada, quelque 187 000 ménages locataires consacrant plus de 30 % de leurs revenus au loyer au Québec ont un revenu inférieur ou égal à 24 000 \$ par an. Or, les logements qualifiés d'abordables, même dans le Programme d'habitation abordable Québec, le sont de moins en moins pour ces ménages. Ils se louent autour du loyer médian du marché qui explose. [...] Seul le logement social sous ses différentes formes peut véritablement répondre à la capacité de payer des locataires à faible et modeste revenus, insiste le FRAPRU* » (FRAPRU, [communiqué](#), 18/03/26).

L'évolution du ratio revenu versus loyer ne cesse d'empirer la situation : « *Le coût de la vie, et particulièrement celui du logement, a fortement augmenté dans les 5 dernières années. Pour certains ménages, cette hausse a été compensée par une trop faible augmentation du revenu disponible. Cependant, comme le montrent les travaux de l'Observatoire québécois des inégalités, ces gains se sont concentrés dans le haut de l'échelle : tandis que le revenu disponible moyen des ménages du premier quintile — les 20 % les plus pauvres — a reculé de 568 \$, celui des ménages du cinquième quintile — les 20 % les plus riches — a bondi de plus de 50 %* » (FRAPRU, [Consultations prébudgétaires 2026-2027 du ministre des Finances du Québec](#), février 2026).

La revendication de 10 000 logements sociaux par année, datant d'une vingtaine d'années, ne tient pas compte de cette accélération de la crise du logement. De plus, comme il se construit au Québec environ 50 000 logements par année, le fait de construire 40% de logements sociaux (20 000) sur ce lot aurait un impact sur le loyer des logements privés comme c'était le cas en Suède au temps de sa splendeur sociale-démocrate. Qu'on y songe, le [nouveau chef du NPD s'est engagé](#) à lancer « *un constructeur public avec le mandat de livrer un million de logements sociaux, coopératifs, à but non lucratif ou avec services de soutien d'ici cinq ans.* » et non pas seulement « abordables », soit plus de 200 000 (40 000 l'an) au niveau du Québec (Programme d'Ami Lewis, [Loger les gens, pas l'argent](#)). Le logement n'est pas une marchandise mais un droit.

Annexe 2 : Proposition de plateforme électorale

Pour un Québec du soin et du lien et en décroissance matérielle

Le capitalisme précipite le monde dans la guerre et le néofascisme sans se soucier de l'accélération de sa plongée dans la terre-étuve. Au Québec comme ailleurs, le gouvernement n'en a plus que pour des grands projets extractivistes et la militarisation. Rester au sein du Canada c'est se résigner aux hydrocarbures financés par les grandes banques torontoises et leurs sous-fifres québécois et au mépris paralysant du rejet de notre nation et de sa langue. Les

Solidaires répondent à ce nihilisme par l'espoir d'un Québec indépendant du soin et du lien et en décroissance matérielle. Notre plateforme 2026 à réaliser d'ici 2030 en propose les premiers jalons :

1. Abolition de toutes les lois liberticides et scélérates de la CAQ dont la loi 21
2. Assemblée constituante pour un référendum vers l'indépendance
3. Aucune exploration ni production ni transfert d'hydrocarbures
4. Socialisation des centrales hydroélectriques et éoliennes privées
5. Gratuité d'un service universel de garderies qui n'oublie personne
6. Gratuité de l'éducation jusqu'à l'université incluse et aucun soutien à l'école privée
7. Déprivatisation totale de la santé et des services sociaux, et CLSC ouverts 24/7
8. Gel des loyers et leur enregistrement public
9. 100 000 logements sociaux écoénergétiques avec panneau solaire et/ou toit vert
10. Restauration écoénergétique des édifices récupérables chauffés aux hydrocarbures
11. Gel des tarifs de transport urbain puis réduction de 50%
12. Socialisation du service d'autobus interurbains et son retour au niveau de 1981
13. Autobus ou tramways en voies exclusives sur toutes les rues/routes à quatre voies
14. Déjeuners et dîners gratuits végétariens dans toutes les institutions d'enseignement
15. Taxe pénalisante sur les aliments jetés par les entreprises à moins de les donner
16. Parcs naturels sur 30% du territoire en équilibre entre le nord et le sud
17. Cogestion de la forêt avec les peuples autochtones incluant leur droit de veto
18. Salaire minimum de 25\$ l'heure indexé au coût de la vie
19. Voie vers la citoyenneté et droits égaux pour tous les gens à statut non-citoyen
20. Soutien des peuples luttant contre les impérialismes et les génocidaires
21. Mandat spécifique à la Caisse pour surveiller les institutions financières
22. Réforme fiscale ouvrant la voie d'une société du soin et du lien
 - a. Abandon du Plan d'action 2035 de 200 G\$ d'Hydro-Québec
 - b. Réforme de l'impôt sur le revenu selon l'IRIS
 - c. Nouvel impôt sur le patrimoine selon l'IRIS
 - d. Imposition à 100% des gains de capitaux réalisés et dividendes
 - e. Abolition du gel successoral
 - f. Abolition de l'incorporation des personnes professionnelles
 - g. Lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux dont les paradis fiscaux